

# Lège-Cap Ferret innove pour loger « les enfants du pays »

Lège-Cap Ferret lance le bail emphytéotique : un bail de longue durée permettant de distinguer le foncier (dont la mairie reste propriétaire) du bâti, et ainsi de céder des droits réels sur le bâti à des familles, qui occuperont le logement à titre de résidence principale. Il en résulte un prix d'acquisition inférieur par rapport à l'acquisition traditionnelle.

Des terrains ont été identifiés et le montage doit encore être finalisé avant que les premières candidatures ne soient reçues.

La municipalité espère ainsi répondre au problème du logement sur son territoire. « *Particulièrement prégnant sur la commune même si tout le littoral Atlantique y est confronté* », comme le précise le maire Philippe de Gonneville. Une réunion des élus a d'ailleurs eu lieu il y a 15 jours à Biarritz qui a réuni des édiles de toute la côte pour trouver ensemble des solutions innovantes.

À Lège-Ferret la municipalité ne compte pas s'arrêter là: après avoir mis à disposition un terrain pour le logement saisonnier elle espère étendre le système de bail emphytéotique aux entreprises dans les prochaines années afin que celles-ci puissent loger leurs travailleurs.

« *Sédentariser notre population est essentiel au maintien de l'attractivité économique, à la vie de nos écoles, de nos villages et à la limitation des mobilités domicile-travail* », conclut Philippe de Gonneville